

Collectif Antinucléaire de Vaucluse (CAN84)
180 Chemin de la Parisienne 84740 Velleron

Madame Cécile Helle, Maire d'Avignon
Hôtel de ville
84045 Avignon cedex 9

Objet : ordre du jour du conseil municipal du 29 octobre. Analyses de l'eau

Madame,

Par courrier du 2 octobre courant, vous avez répondu à notre sollicitation du 22 septembre puis du 6 octobre 2014. Votre réponse dont nous vous remercions, est malheureusement loin de nous satisfaire. En effet, les « services de l'État », en matière de distribution d'eau potable, sont du ressort de l'ARS (Agence Régionale de Sécurité), qui a confié les analyses à un laboratoire « agréé », à savoir le laboratoire CARSO.

Les résultats sont consultables sur le site de la commune ici :

<http://www.avignon.fr/fr/pratique/proprete/qualiteeau.php>

On trouve sur cette page des résultats « rassurants » pour les « derniers » contrôles effectués du contrôle radiologique.

Madame, le laboratoire CARSO s'est agrandi en phagocytant les infrastructures d'AREVA et d'EDF. Ce laboratoire est titulaire d'un marché public qui ne peut que l'inciter, sous peine de le perdre, à ...ne pas trouver de risques radiologiques.

Voilà pourquoi nous vous avons demandé, lors de nos deux précédents courriers, des analyses faites par un ou des laboratoire(s) indépendant(s).

La Mairie d'Avignon, me semble-t-il, a les moyens de lancer, de manière autonome, des analyses indépendantes susceptibles de rassurer la population, qui n'a plus aucune confiance, depuis l'évitement de notre territoire d'un certain nuage, en les organismes étatiques ou agréés par l'État.

Ce n'est pas à nous de vous fournir la liste des organismes de référence pour ce type de prestation. Il sont connus de tous, et nous n'avons d'action chez aucun d'eux.

Enfin, notre requête ne concernait pas seulement l'eau de la ville, apparemment en provenance du captage de la Saignone, issue de la nappe phréatique de la Durance, mais également l'eau utilisé par les agriculteurs, en provenance du Rhône ou ..., et susceptible de contaminer les produits agricoles.

Voilà pourquoi nous réitérons notre demande de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 29 octobre la décision de la commune d'Avignon de faire effectuer, par des laboratoires indépendants, des mesures permettant de s'assurer de l'innocuité de l'eau de la ville et de l'eau d'irrigation.

courriels : collectifantinucleaire84@hotmail.fr sudest.antinucleaire@free.fr
www.coordination-antinucleaire-sudest.org

copie aux médias